NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201764 - Bois de Lespinasse, de la Benisson-Dieu et de la Pacaudière

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201764

1.3 Appellation du site

Bois de Lespinasse, de la Benisson-Dieu et de la Pacaudière

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

25/03/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826138

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,97167°

Latitude : 46,16139°

2.2 Superficie totale

631 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42157	NOAILLY
42220	SAINT-FORGEUX-LESPINASSE
42337	VIVANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		1,48 *(0,23 %)*		G	C	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0,27 *(0,04 %)*		G	C	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,08 *(0,01 %)*		G	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,87 *(0,3 %)*		G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,23 *(0,04 %)*		G	C	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		49,14 *(7,79 %)*		G	B	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		461,41 *(73,12 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	r	30	30	i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X				X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	99 %

Autres caractéristiques du site

A la limite nord du département de la Loire, la forêt de Lespinasse assure la jonction avec la Sologne bourbonnaise. Installée sur des terrains argilo-sableux du pliocène, la forêt occupe une croupe faiblement ondulée de 340 mètres d'altitude moyenne.

Vulnérabilité
: Pas de vulnérabilité compte tenu du statut de cette forêt.

4.2 Qualité et importance

La forêt de Lespinasse constitue le seul grand ensemble de forêts de plaine (chênaie-charmaie) du département de la Loire qui soit comparable, par sa structure, aux forêts de l'Allier ou à celles du bassin parisien.

Les étangs de Boutelière et des Pierrards, ainsi que les mares sont quelques sites particuliers intéressants pour certaines espèces remarquables.

Le Murin de Bechstein (Myotis bechsteini) semble utiliser le site ou sa proximité immédiate en période d'accouplement. Le Triton crêté (Triturus cristatus) a été trouvé dans des mares agricoles en périphérie du massif forestier. Adultes et larves de Grand Capricorne (Cerambyx cerdo) ont été trouvés sur le site ...

Ce site appartenant pour une grande partie au Conseil Général de la Loire assure d'une part un rôle de production de bois d'oeuvre de qualité par des techniques sylvicoles respectueuses de l'environnement, d'autre part un rôle de sensibilisation du public par l'accueil et la découverte de l'écosystème forestier.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Propriété privée (personne physique)	27 %
Domaine départemental	73 %

4.5 Documentation

- Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN), Recherches de nouvelles populations du Damier de la succise et d'espèces patrimoniales d'odonates en Forêt départementale de Lespinasse, 2010, 2019 et 2020
- Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), Inventaire des végétations et de la flore des vallons forestiers du site Natura 2000 du Bois de Lespinasse, 2010
- CORA Faune Sauvage, Inventaire des chiroptères sur huit propriétés espaces naturels sensibles du Conseil général de la Loire, 2010
- CORA Faune-Sauvage, Etude du réseau de gites utilisés par le Murin de Bechstein dans la forêt de Lespinasse (site Natura 2000 FR8201764) - décembre 2012
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Etude de l'avifaune des Monts de la Madeleine : inventaire des oiseaux des forêts de plaine sur le territoire du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, 2010
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Etude des amphibiens de la forêt de Lespinasse - inventaire des mares forestières en 2010
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Etude de l'avifaune de la forêt de Lespinasse (Pouillot siffleur et Engoulevent d'Europe) - inventaire 2019
- Office National des Forêts (ONF), Aménagement forestier en vigueur (2018 - 2037)
- Office National des Forêts (ONF), Cartographie des habitats du site Natura 2000 du Bois de Lespinasse, 2019
- Document d'objectifs Natura 2000 - site de la forêt de Lespinasse - site L13 - FR8201764, décembre 2002
- Lien du Document d'objectif: - http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/RHA/Publication/docob/FR8201764_L13/L13_docob.pdf

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	73 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :
- Maintenir, au sein des peuplements, des vieux arbres et des arbres morts dans des zones peu fréquentées, car ils sont d'un grand intérêt pour l'entomofaune, ainsi que certains oiseaux nicheurs (Pic noir et probablement Pic mar).
- Maintenir l'hétérogénéité des peuplements feuillus et résineux.
- Prendre en compte les contraintes de préservation de la biodiversité dans la gestion forestière.

- Conserver les milieux humides.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
- Application de l'aménagement de la forêt départementale prenant en compte le maintien des arbres morts et les besoins en matière de biodiversité.
- Etude complémentaire sur la typologie des peuplements et leurs richesses écologiques.
- Sensibilisation des propriétaires forestiers à la gestion patrimoniale de ces milieux.
L'aménagement prévoit la conversion du taillis sous futaie en une futaie sur souche.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF Agence Ain Loire Rhône

Adresse : 12 rue de la Grenouillère BP 1095 01009 BOURG EN BRESSE

Courriel : julien.desbois@onf.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201764
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523864/2002-document-d-objectifs-natura-2000-bois-de-lespinasse-de-la-benisson-dieu-et-de-la-pacaudiere-fr8

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs validé le 11/09/02.

GESTION DU SITE ET PLANS
Aménagement forestier de la forêt départementale.
Document d'objectifs validé le 11/09/02.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :
- Maintenir, au sein des peuplements, des vieux arbres et des arbres morts dans des zones peu fréquentées, car ils sont d'un grand intérêt pour l'entomofaune, ainsi que certains oiseaux nicheurs (Pic noir et probablement Pic mar).
- Maintenir l'hétérogénéité des peuplements feuillus et résineux.
- Prendre en compte les contraintes de préservation de la biodiversité dans la gestion forestière.
- Conserver les milieux humides.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
- Application de l'aménagement de la forêt départementale prenant en compte le maintien des arbres morts et les besoins en matière de biodiversité.
- Etude complémentaire sur la typologie des peuplements et leurs richesses écologiques.

- Sensibilisation des propriétaires forestiers à la gestion patrimoniale de ces milieux.
L'aménagement prévoit la conversion du taillis sous futaie en une futaie irrégulière.